



**MES  
PREMIERS JEUX**  
EST-DU-QUÉBEC

Site Internet

Guide d'utilisation  
Clubs sportifs



# Qu'est-ce que Mes premiers Jeux ?

Mes premiers Jeux a été créé pour initier les jeunes aux plaisirs de la compétition sportive et les mettre en contact avec les clubs sportifs de leur région. Sous la forme de journées portes ouvertes, ces événements offrent une occasion d'initier de nouveaux adeptes à l'intérieur d'un cadre sécuritaire en y incluant une technique de base, la réglementation et même une compétition amicale.

## Pourquoi un site Internet ?

Afin de valoriser la pratique sportive chez les jeunes de 6 à 12 ans et leur donner l'opportunité de développer de nouvelles passions, l'URLS du Bas-Saint-Laurent souhaite mettre de l'avant un projet qui permettra d'optimiser au maximum le programme Mes premiers Jeux en lien avec la Finale des Jeux du Québec, Rivière-du-Loup 2021. L'idée de base était de créer un passeport papier à faire estampiller lors d'une participation à une clinique d'initiation ou lorsque le jeune devient membre d'un club. En raison des coûts d'impression élevés, du gaspillage de papier et de la grandeur du territoire à couvrir, le projet s'est modifié pour prendre la forme d'un site Internet.

## Les avantages pour le club

- Promotion des activités d'initiation.
- Périodes identifiées dans l'année pour offrir des activités Mes premiers Jeux.
- Gestion des inscriptions sur le site Internet.
- Possibilité de contacter les enfants qui ont participé à une activité d'initiation pour annoncer la période d'inscription.
- Avoir des statistiques de participation aux activités d'initiation.
- Avoir accès à une liste de membres 6-12 ans et pouvoir communiquer avec eux via le site Internet.

## Promotion

L'URLS du Bas-Saint-Laurent fournira des éléments visuels pour la promotion du site Internet sur vos médias sociaux. De plus, l'URLS rendra disponibles des aimants à remettre aux enfants. Nous vous demandons de ne pas diffuser l'adresse du site Internet, car nous ferons le lancement officiel en janvier 2019.



## Périodes visées

L'URLS du Bas-Saint-Laurent a ciblé 4 moments dans l'année pour la tenue d'activités d'initiation sur la scène régionale : la semaine de relâche, la Journée nationale du sport et de l'activité physique (mai), avant la saison d'automne et avant la saison d'hiver. Vous pourrez offrir des activités en dehors de ces périodes, mais la promotion sera axée sur ces moments.

## Programme de subvention des clubs sportifs

Tous les clubs sportifs qui souhaitent faire une demande de subvention dans le programme des clubs sportifs doivent obligatoirement s'inscrire sur le site Internet. Date limite pour l'inscription du club : 12 décembre 2018.

De plus, afin d'avoir un site attrayant pour les enfants lors du lancement au début de l'année 2019, le club devra offrir minimalement une activité d'initiation dans le cadre de la semaine de relâche. Date limite pour inscrire l'activité : 11 janvier 2019.

Les clubs recevront un courriel indiquant le montant de la subvention. L'URLS versera la subvention après la semaine de relâche lorsque le club aura approuvé la participation des enfants.

**SPORTSQUÉBEC** enverra une subvention à l'URLS pour la semaine de relâche. Nous ne connaissons pas encore le montant. Un montant additionnel vous sera versé pour votre activité.

## Commentaires ?

Puisque les clubs auront accès au site Internet avant les enfants, nous sommes ouverts à connaître vos commentaires sur le site. Ce site sera évolutif et nous apporterons des correctifs lorsque ce sera possible.

## Merci de votre collaboration!

Vous trouverez le guide dans les prochaines pages.



# Guide

## ÉTAPE 1 – Site Internet

- Allez sur la page du site Internet au <https://www.mespremiersjeux-edq.com/>

## ÉTAPE 2 – Inscription du club (avant le 12 décembre 2018)

- Cliquer sur inscription en haut à droite.
- Choisir club sportif.
- Inscrire les 4 champs demandés et cliquer sur inscription. Vous recevrez un courriel d'activation.
- Ouvrir le courriel et cliquer sur le lien d'activation.
- Inscrire votre mot de passe et sauvegarder.
- Dans le mot de Chantal, cliquer sur profil.
- Remplir les champs dans coordonnées. Vous pouvez inscrire le nom du président ou de l'entraîneur. Pour le site Internet, vous devez copier/collez votre adresse à partir de votre navigateur. Cliquer sur sauvegarder.
- Cliquer sur logo et choisissez le fichier de votre logo. Sauvegarder.
- Cliquer sur médias sociaux pour ajouter vos adresses de médias sociaux, vous devez copier/collez l'adresse à partir de votre navigateur. Sauvegarder.
- Vous avez terminé l'étape 2. Il est possible de modifier les informations en tout temps en cliquant sur l'onglet club.

## ÉTAPE 3 – Ajout d'une activité d'initiation pendant la semaine de relâche (avant le 11 janvier 2019)

- Cliquer sur activité.
- Cliquer sur + ajouter.
- Remplir les champs et sauvegarder.
- Vous avez accès à l'aperçu et à la liste des enfants inscrits. Vous pouvez également faire des modifications et supprimer l'activité.
- Il est possible de contacter les enfants par courriel via la liste des inscriptions. C'est également dans cette liste que vous devrez confirmer la participation de l'enfant à l'activité d'initiation pour allumer la discipline dans son passeport et lui donner son badge.



#### ÉTAPE 4 – Gestion du membership



Les enfants peuvent allumer la pastille de sport de deux façons dans leur passeport. La première façon est en participant à une activité d'initiation. La deuxième en ayant déjà été membre d'un club sportif. Les enfants peuvent faire une demande de membership à votre club. L'enfant indiquera l'année du début de la pratique ainsi que la fin. S'il pratique le sport dans votre club, il indiquera encore actif comme fin de pratique. C'est dans l'onglet gestion que vous trouverez la liste des enfants et que vous pourrez les approuver. Il vous sera possible de communiquer avec eux par courriel.



**Merci de votre collaboration!**



**MES  
PREMIERS JEUX**  
EST-DU-QUÉBEC